



- **Communiqué de Presse du 15 Septembre 2011** -

Reconversion BA.112, intercommunalité et élections sénatoriales

Nous prenons acte de l'affirmation formulée par le représentant de l'Etat que le Comité de Site confirme le rejet de toute activité de nature aéronautique et aéroportuaire sur le site de la BA.112. Nous n'oublions pas les trois années perdues à cause de l'obsession aéroportuaire de quelques élus de Reims-Métropole.

Nous restons en vigilance forte et active pour plusieurs raisons :

- cet acquis est vulnérable comme en témoigne le refus de Madame Hazan qu'un vote formel marque cette décision,
- la conception supracommunale et les rêves d'annexion forcée de territoires et de communes par Reims-Métropole n'augurent pas un avenir fait de coopérations choisies et de respect des populations.

Dans ce contexte, soucieuse d'apporter une contribution positive au devenir du secteur, notre Association sollicite les candidats aux prochaines élections sénatoriales. Tous les partis politiques ont récemment réaffirmé que la commune était l'échelon territorial de proximité, la référence en matière de proximité entre élus et citoyens. Dans la suite de ces affirmations officielles, nous pensons que :

- toute structure intercommunale doit être un espace de coopérations choisies et non imposées,
- les décisions qui impactent la qualité de vie des habitants doivent obtenir l'accord explicite des conseils municipaux des territoires concernés.

A la lumière des actualités locales (BA.112) ou nationales (Nantes/ Notre-Dame des Landes), il est essentiel que les structures gérant les **nécessaires coopérations** intercommunales ne deviennent pas « supracommunales » et ne puissent alors imposer aux communes et à leurs habitants ce dont ils ne veulent pas.

- Parce que la commune est le lieu qui légitime la démocratie concrète,
- Pour maintenir le lien direct entre les projets, les territoires et ceux qui y vivent et y vivront,
- Pour que la qualité de vie et la valeur des patrimoines de ceux qui y vivent soient respectées,
- Pour sortir des conflits politiques et personnels locaux ou nationaux,

VACARMES-REIMS **propose** donc que soit incluse la clause suivante dans les futurs statuts de l'éventuel syndicat du Nord-Rémois... ou de toute autre nouvelle structure de coopération intercommunale ... :

« Pour qu'une décision concernant un projet ou une opération soit applicable, il faut que toute commune dont le territoire est directement concerné par cette décision ait délibéré en faveur de cette décision ; faute de quoi la décision envisagée est abandonnée »

Vacarmes-Reims demande à chaque candidat aux élections sénatoriales dans la Marne de nous exprimer formellement son accord ou son désaccord sur notre proposition.

Vous pouvez contacter Vacarmes par internet : contact@vacarmes-reims.fr
ou notre porte-parole : Eric FIMBEL au 06.24.36.02.25
Vous trouverez les informations complètes sur notre site : www.vacarmes-reims.fr